

***PORTRAIT DU
DÉPARTEMENT
DES LANDES***

SOMMAIRE

- P.1 L'ESSENTIEL
- P.2 HAUSSE DE L'EMPLOI SALARIÉ DANS LES LANDES ; L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE POURVOYEURS D'EMPLOI ; UNE ÉCONOMIE BOOSTÉE PAR LE TOURISME
- P.3 HAUSSE CONTINUE DES REPRISES D'EMPLOI EN 2015 ;
- P.3 UN TAUX DE CHÔMAGE AU NIVEAU DE LA MOYENNE RÉGIONALE ; LE TERRITOIRE LE MOINS TOUCHÉ PAR LE CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE
- P.4 LA TYPOLOGIE DES DEMANDEURS D'EMPLOI DU DÉPARTEMENT PROCHE DE LA MOYENNE RÉGIONALE



LE DÉPARTEMENT DES LANDES UN TERRITOIRE AU TISSU PRODUCTIF DIVERSIFIÉ

Synthèse de la situation de l'emploi et du chômage,

CARTE 1
LE DÉPARTEMENT DES LANDES PAR COMMUNE



LES CHIFFRES CLÉS

- 77 000 salariés en 2014, soit 6% de l'emploi régional (*hors agriculture*)
- 46% des salariés concentrés dans l'industrie et le commerce (*hors agriculture*)
- Hausse de +0,5% des effectifs salariés entre 2013 et 2014 (*hors agriculture*)
- Le taux de chômage du département représente 9,7% de la population active au 4ème trimestre 2015
- Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, en recherche active d'emploi, est en hausse de +3,6% entre mars 2015 et mars 2016
- Plus de 25 400 reprises d'emploi d'un mois ou plus comptabilisées en 2015, soit +4,3% en un an

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

- 405 200 habitants au 1^{er} janvier 2015 (6,9% de la région)
- La population augmente de +1,3% en moyenne chaque année entre 2008 et 2013 (+0,6% en Nouvelle-Aquitaine)
- 31% de la population est âgée de moins de 30 ans en 2012 (33% en Nouvelle-Aquitaine)
- 29% de la population est âgée de 60 ans ou plus en 2012 (28% en Nouvelle-Aquitaine)
- 15% de la population âgée de 15 ans ou plus non scolarisée n'a pas de diplôme (16% en Nouvelle-Aquitaine)

L'ESSENTIEL

Le département des Landes est le deuxième département le plus vaste de la région Nouvelle-Aquitaine. Il compte 405 000 habitants en 2015. Avec un accroissement moyen de sa population de 1,3% par an, c'est le territoire le plus attractif de la région. Le tissu productif du département est assez diversifié, avec une part du secteur des services plus faible qu'en région, au profit du commerce et de l'industrie. La hausse des effectifs salariés entre 2013 et 2014 est signe d'une reprise économique qui reste cependant fragile. Au regard des embauches, les Landes présentent une forte activité saisonnière notamment due à son attrait touristique, mais également à l'activité agricole (premier producteur national de maïs, asperges... mais également fournisseur du quart de la production nationale de bois). Néanmoins, le secteur agricole landais

connait des difficultés depuis le début de l'année 2016, avec la réapparition de la grippe aviaire touchant l'ensemble des exploitations.

Les Landes affichent un accroissement annuel des reprises d'emploi tout au long de l'année 2015. Toutefois, le nombre de demandeurs d'emploi augmente plus rapidement qu'en région. Par rapport à la moyenne régionale, la typologie de la demande d'emploi du département montre une proportion plus élevée de femmes, de seniors et d'employés qualifiés. Les demandeurs d'emploi Landais sont moins touchés par le chômage de longue durée. En mars 2016, ils sont inscrits sur les listes de Pôle emploi en moyenne depuis 52 jours de moins qu'en région.

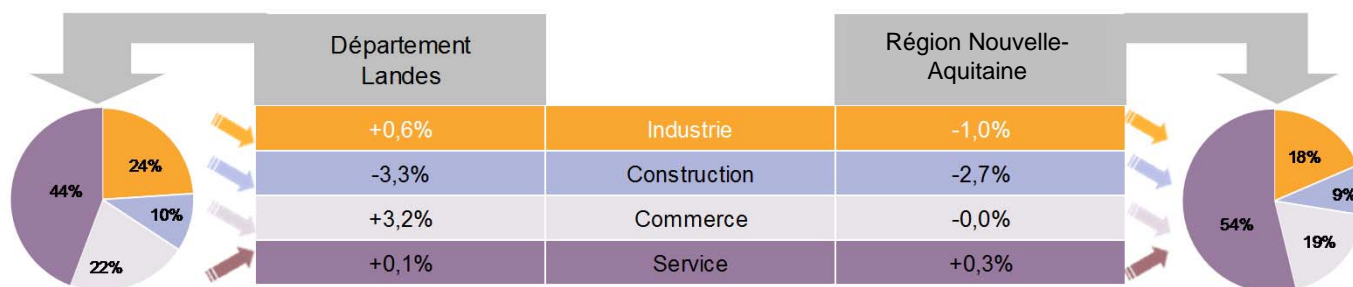
HAUSSE DE L'EMPLOI SALARIÉ DANS LES LANDES AU 31/12/2014

Avec plus de 77 000 salariés répartis dans plus de 10 300 établissements, l'emploi dans le département landais (hors agriculture), a augmenté de +0,5% entre 2013 et 2014 (-0,3% pour la région Nouvelle-Aquitaine). C'est la plus forte croissance annuelle de l'emploi salarié de la région.

Trois secteurs sont orientés à la hausse, en particulier l'industrie et le commerce où le territoire enregistre la plus forte hausse de la région devant le département de la Gironde. En décembre 2014, le secteur de la construction continue d'être le plus dégradé du département, affichant une baisse de -3,3% supérieure à la moyenne régionale (-2,7%).

77 000 emplois salariés,
soit une hausse annuelle de +0,5%
(-0,3% en région)

TABLEAU 1 : RÉPARTITIONS ET ÉVOLUTIONS DES EFFECTIFS SALARIÉS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



Source : ACOSS – BRC (hors secteur agricole) - 2014

UN TERRITOIRE SPÉCIALISÉ DANS L'INDUSTRIE

Hors agriculture, les salariés du département se concentrent dans des établissements de moins de 50 salariés (62% contre 58% en région). Même si les services restent le secteur dominant dans le département comme en Nouvelle-Aquitaine, 46% des salariés travaillent dans les secteurs de l'industrie ou du commerce (contre 37% en Nouvelle-Aquitaine). Ainsi, parmi les établissements les plus importants du département, les deux premiers évoluent dans le secteur industriel, et le troisième dans le commerce. C'est également le deuxième département le plus industrialisé de la région.

Le secteur industriel est dominé par trois filières, qui se retrouvent dans les principaux établissements du département : l'industrie agroalimentaire (Labeyrie, Delpéyrat), l'industrie du bois (Gascogne Papier) et l'industrie aéronautique (Turbomeca) (cf. graphique 1).

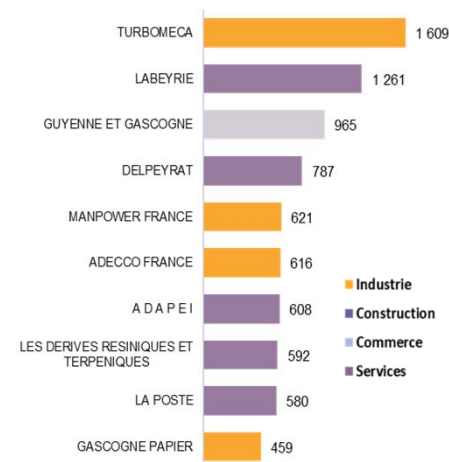
Dans une moindre mesure, les Landes sont également tournées vers l'agriculture, qui représente près de 9% du CA de l'économie départementale (3% de l'emploi salarié). Le territoire est en effet le premier producteur national pour le maïs, les carottes, les asperges et le canard à foie gras. Cette dernière filière connaît, en 2015 et début 2016, des difficultés importantes, imputables à l'épidémie de grippe aviaire, mais également à la mise en place de nouvelles réglementations, notamment sanitaires. La seconde filière agricole qui domine dans le département est la sylviculture, qui permet aux Landes de produire plus du tiers de la récolte de bois de la région et plus du quart au niveau national.

UNE ÉCONOMIE PORTÉE PAR LE TOURISME

Entre avril 2015 et mars 2016, les Landes enregistrent 128 300 déclarations d'embauche (hors intérim), en hausse sur un an de +1,0% (+1,9 en région). Le tertiaire déclare 62% des recrutements contre 83% en région. Les secteurs de la construction et des services affichent une hausse du nombre de recrutements contrairement à l'industrie et à l'agriculture.

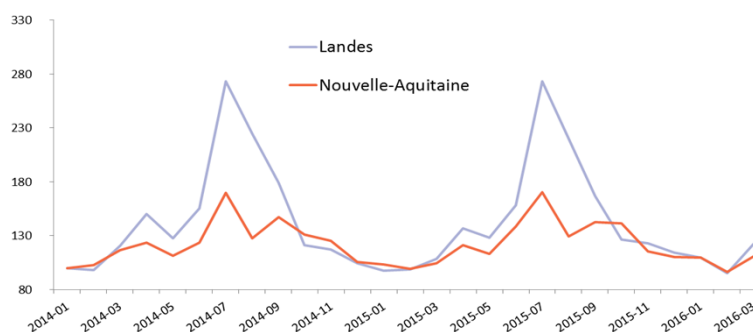
Les embauches dans les Landes se distinguent par un fort caractère saisonnier, attribuable à ses atouts touristiques et agricoles. Au cours des périodes estivales, le nombre de personnes engagées est multiplié par trois, particulièrement à la faveur des recrutements dans l'hôtellerie restauration et dans le commerce. Le département, qui regroupe 12% des établissements d'hébergement touristique de la région, attire les visiteurs grâce à ses deux atouts : son littoral et son thermalisme.

GRAPHIQUE 1 : PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENTS DU DÉPARTEMENT EN TERMES DE SALARIÉS



Source : ACOSS – BRC (hors secteur agricole) - 2014

GRAPHIQUE 2 : LA SAISONNALITÉ DES EMBAUCHES (BASE 100 EN JANVIER 2014)



Source : Pôle emploi - DPAE (Acos - CCMSA)

HAUSSE CONTINUE DES REPRISES D'EMPLOI EN 2015

En 2015, Pôle emploi enregistre plus de 25 400 reprises d'emploi dans les Landes, soit près de 8% des reprises régionales, en hausse de +4,3% en un an (+3,4 en Nouvelle-Aquitaine). Les reprises d'emploi représentent le nombre de retour à l'emploi d'un mois ou plus pour les demandeurs d'emploi de catégorie A ou B. Au cours de l'année 2015, chaque trimestre présente des résultats en hausse par rapport à l'année précédente. La croissance de reprises d'emploi augmente fortement au cours du troisième trimestre pour atteindre son apogée en fin d'année.

Ces reprises d'emploi ont particulièrement bénéficié aux hommes (+9,9%), aux demandeurs d'emploi âgés de 50 ans et plus (+12,5%), et à ceux inscrits depuis plus de 2 ans à Pôle emploi (+46,9%).

Côté qualification, les plus fortes hausses concernent les cadres (+28,9%) et les employés non qualifiés (+19,2%).

En volume au 4^{ème} trimestre 2015, les reprises d'emploi les plus importantes concernent les demandeurs recherchant un métier dans le commerce (18% des reprises d'emploi), dans les services à la personne et à la collectivité (17% des reprises d'emploi) et dans l'hôtellerie restauration (13% des reprises d'emploi).

LE TERRITOIRE LE MOINS TOUCHÉ PAR LE CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE

Fin mars 2016, le département des Landes compte près de 34 400 demandeurs d'emploi en recherche active d'emploi (catégories ABC), soit une hausse de 3,6% sur un an (+3,2% en Nouvelle-Aquitaine). La demande d'emploi du département représente 6,9% de la demande régionale.

Parmi eux, 57% sont inscrits à Pôle emploi depuis moins d'un an (55% en région). Le département affiche la meilleure performance régionale en matière de durée d'inscription à Pôle emploi, avec 511 jours d'inscription contre 563 jours en moyenne dans la région.

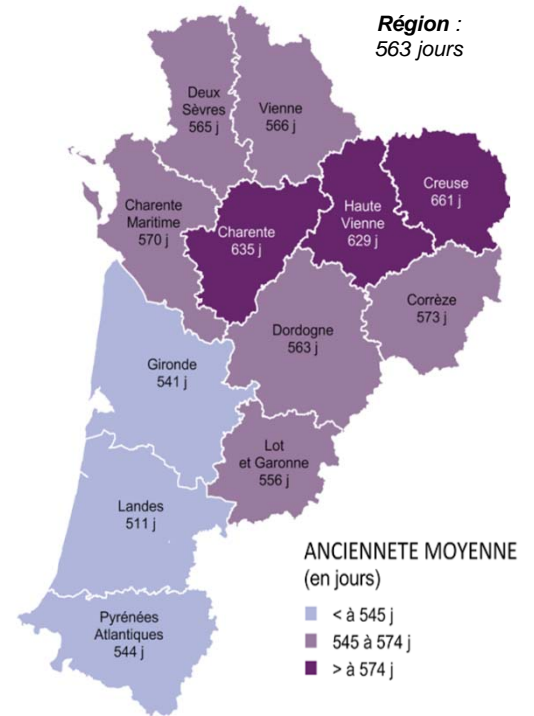
Toutes les typologies de demandeurs d'emploi ne sont pas affectées dans les mêmes proportions. Ainsi, les femmes restent inscrites en moyenne à Pôle emploi 10 jours de plus que les hommes. Les niveaux de formation et de qualification ont

également un impact sur les durées d'inscription. La durée d'inscription des demandeurs d'emploi augmente lorsque les niveaux de qualification et de formation diminuent. Ainsi, un ouvrier reste en moyenne inscrit 550 jours à Pôle emploi contre 495 jours en moyenne chez les techniciens agents de maîtrise et cadres. De la même manière plus le niveau de formation des demandeurs est élevé, plus sa durée d'inscription est courte. Les personnes en recherche active d'emploi de niveau supérieur à bac +2 restent inscrites en moyenne 181 jours de moins que les personnes qui n'ont aucun diplôme.

Les classes d'âges sont également affectées par des différences importantes de durée d'inscription à Pôle emploi ; les seniors sont inscrits en moyenne 3 fois plus longtemps que les jeunes âgés de moins de 25 ans. Au niveau régional, les seniors sont inscrits à Pôle emploi en moyenne depuis un peu plus longtemps.

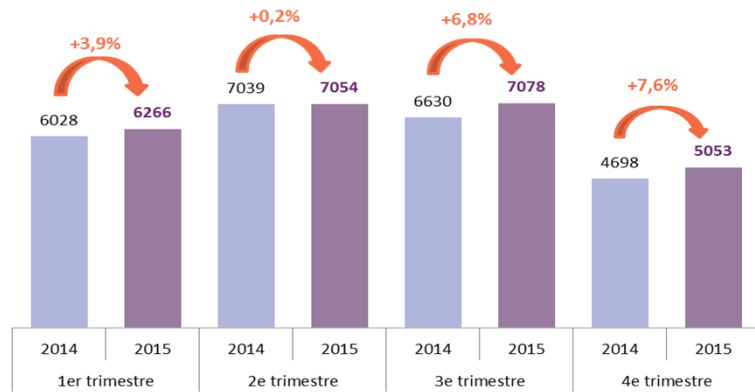
Enfin, le métier recherché par les demandeurs d'emploi influence la longévité de l'inscription : les métiers de l'hôtellerie restauration et du commerce sont les professions recherchées qui affichent les plus faibles durées d'inscription à Pôle emploi (respectivement 375 jours et 415 jours moyens d'inscription) au contraire des métiers de service à la personne et à la collectivité (595 jours d'inscription en moyenne). Ces derniers ont cependant un caractère précaire qui incite les demandeurs d'emploi à rester inscrits à Pôle emploi entre chaque contrat.

CARTE 1 : DURÉES MOYENNES D'INSCRIPTION À PÔLE EMPLOI PAR DÉPARTEMENT (EN JOURS - MARS 2016)

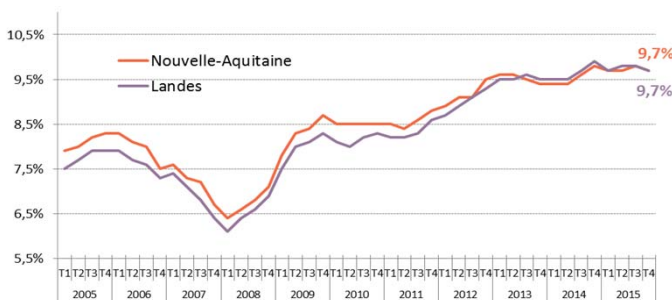


Source : STMT Pôle emploi – DEFM ABC mars 2016

GRAPHIQUE 3 : EVOLUTION DES REPRISES D'EMPLOI DANS LES LANDES DEPUIS JANVIER 2014



GRAPHIQUE 4 : EVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE DEPUIS 2005



UN TAUX DE CHÔMAGE AU NIVEAU DE LA MOYENNE RÉGIONALE

Au 4^{ème} trimestre 2015, le département des Landes affiche un taux de chômage de 9,7%, identique au niveau régional. Alors que depuis 2005, le taux de chômage se maintenait en dessous de la moyenne régionale, la tendance s'inverse à partir du troisième trimestre 2013 jusqu'à la fin de l'année 2014. Il est aujourd'hui au même niveau que la région. Depuis le premier trimestre 2005, le chômage a augmenté de 2,2 points dans les Landes contre 1,8 point pour l'ensemble de la région.

Le département des Landes se positionne au 5^{ème} rang des départements de la région, au même niveau avec la Creuse.

LA TYPOLOGIE DES DEMANDEURS D'EMPLOI DU DÉPARTEMENT PROCHE DE LA MOYENNE RÉGIONALE

La répartition des typologies de demandeurs est proche de la moyenne régionale. Dans le département, les femmes et les seniors en recherche active d'emploi sont légèrement surreprésentés par rapport à la région.

Dans le département comme en région, le nombre de demandeurs d'emploi âgés de moins de 25 ans recule sur un an. Cette baisse est cependant moins marquée dans les Landes (-2,3% contre -3,1% en région).

Alors que le nombre demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis moins d'un an affiche un recul de -2,4% en un an, ceux inscrits depuis plus de deux ans progressent fortement (+17,4% en un an).

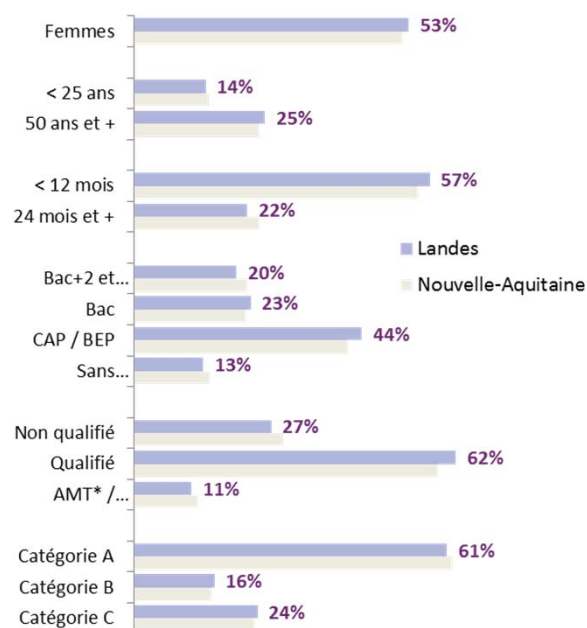
Du côté du niveau des formations, les demandeurs d'emploi sont plus nombreux à déclarer un niveau intermédiaire (bac ou CAP/BEP) qu'en région. Ils sont en revanche moins nombreux à détenir un niveau de formation supérieur à bac +2, ou à ne pas avoir de diplôme. Alors que la

région affiche une stagnation ou une baisse annuelle du nombre de demandeurs d'emploi les moins diplômés, les Landes continuent d'afficher une légère hausse.

Les demandeurs d'emploi qualifiés sont surreprésentés par rapport à la région (62% contre 59% en Nouvelle-Aquitaine). Ils sont en revanche moins nombreux à ne pas détenir de qualification ou à déclarer une qualification d'agent de maîtrise, technicien ou cadre.

Dans le département, les personnes en recherche active d'emploi bénéficient davantage d'activité réduite que la moyenne régionale, en partie dû au caractère touristique et agricole des Landes.

GRAPHIQUE 5 :
TYPOLOGIE DES DEMANDEURS D'EMPLOI DE CATÉGORIE ABC EN MARS 2016



* AMT: Agent de maîtrise, technicien

Source : STMT Pôle emploi – DEFM ABC mars 2016

DÉFINITIONS

CATÉGORIES D'INSCRIPTION À PÔLE EMPLOI :

Le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) est connu mensuellement et décomposé en cinq catégories selon que les personnes ont exercé une activité durant le mois et qu'elles sont tenues d'effectuer des actes positifs de recherche d'emploi.

- La catégorie A correspond aux demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi au cours du mois.
- La catégorie B correspond aux demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins) au cours du mois.
- La catégorie C correspond aux demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures) au cours du mois.

REPRISE D'EMPLOI :

La mesure de la reprise d'emploi des demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi est construite à partir des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) transmises par les employeurs à l'ACOSS et la CCMSA, et des données de Pôle emploi (pour les emplois non salariés, salariés de particuliers employeurs, salariés en contrat de droit public ou de droit d'un pays étranger).

Le nombre de reprises d'emploi est mesuré pour les demandeurs d'emploi en catégories A ou B ayant une DPAE d'un mois ou plus, sortant des listes en déclarant une reprise d'emploi, ou basculant sous certaines conditions en catégories C ou E.

Le taux d'accès à l'emploi suite à une formation est calculé sur les demandeurs d'emploi ayant achevé une formation indemnisée par Pôle emploi pour lesquels une DPAE ou une bascule en catégorie E a été enregistrée dans les six mois suivant la fin de la formation.

TAUX DE CHOMAGE :

Le taux de chômage, au sens du recensement de la population, est le rapport entre le nombre de chômeurs et la population active.

Ce taux peut être calculé à un niveau géographique fin (jusqu'à la commune). Il permet d'effectuer des comparaisons entre territoires et d'estimer des évolutions tendancielle. Attention, il n'est pas directement comparable avec le taux de chômage au sens du Bureau International du Travail et au taux de chômage localisé qui sont calculés à partir de l'Enquête Emploi de l'Insee tous les trimestres et non disponibles à l'échelle de la commune.

SOURCES

Demande d'emploi fin de mois : le fichier de la Statistique Mensuelle du Marché du Travail (Pôle emploi).

Reprise d'emploi : le fichier historique des demandeurs d'emploi (Pôle emploi) et DPAE (Acos - CCMSA).

Emploi salarié : Insee.

Déclaration Préalable Au Recrutement (DPAE) : Pôle emploi (Acos - CCMSA).



Directeur de la publication : Frédéric TOUBEAU

Rédaction et réalisation : Service Statistiques & Études

Retrouver l'ensemble de nos publications sur WWW.OBSERVATOIRE-EMPLOI-NOUVELLE-AQUITAINE.FR





Pour en savoir plus : observatoire-emploi-nouvelle-aquitaine.fr